

# ASPECTS (SUPRA-)SEGMENTAUX DE LA PRISE EN CHARGE ÉNONCIATIVE EN TURC ORAL (EN COMPARAISON AVEC LE FRANÇAIS ORAL)

(SUPRA-)SEGMENTAL ASPECTS OF ENUNCIATIVE SUPPORT IN SPOKEN TURKISH (IN COMPARISON WITH SPOKEN FRENCH)

*(Abstract)*

In the present study, we propose to analyze “enunciative support” concept of locutor into oral dialogue in contemporary French and Turkish languages. The expression of subjectivity and assertive modalization represent an important topic in the context of verbal interaction in spoken language. Within an analytical approach to the structure of oral language, the main objective of our study will highlight the following issues: 1) How to realize the enunciative support of locutor in the oral dialogue at the moment of enunciation? 2) How to interpret the enunciative support realized by the locutor in the utterances with regard to enunciation and prosody? 3) Which are the (supra-)segmental marks of enunciative support concerning the speaker of discourse?

**Mots-clés** : assertion, modalisation, point de vue, prise en charge, prosodie, (Supra-)segmental.

**Key-words**: Assertion, modalisation, point of view, prosody, enunciative support, (supra-)segmental.

## Introduction

Dans la présente étude\*, nous nous proposons d’aborder la notion de «*prise en charge (PCH) énonciative*» dans le dialogue oral en français et en turc contemporains. L’expression de la subjectivité et la modalisation assertive représentent une thématique importante dans le cadre de l’interaction verbale dans la langue parlée. Dans le cadre d’une approche analytique de la structure

---

\* La réalisation de cette recherche à été soutenue par le Comité Chargé des Recherches Scientifiques de l’Université de Marmara (BAPKO – SOS-D-070814-0292) et par la Commission des Projets Scientifiques (BAP – 36402) de l’Université d’Istanbul.

de l'oral, l'objectif principal de notre étude sera de mettre en lumière les questions suivantes: 1. Comment se réalise la PCH de l'énonciateur dans le dialogue oral à T0? 2. Comment interpréter la PCH au niveau de l'énonciation et la prosodie? 3. Quelles sont les marques-repères (supra)segmentales de la PCH?

Afin de pouvoir répondre à ces questions, nous allons dans un premier temps classer différents types d'énoncé oral contenant l'expression subjective de PCH comme modalisation d'énonciation. Cette classification sera réalisée en fonction de la structure morphosyntaxique des énoncés exprimant cette position énonciative du sujet parlant. Par la suite, nous tenterons d'interpréter les valeurs énonciatives de ces énoncés en tenant compte de leur structure prosodique dans le cadre de la situation d'énonciation. Cette méthode relationnelle entre les trois différents axes linguistiques (à savoir la morphosyntaxe, l'énonciation et la prosodie), nous permettra d'une part, de démontrer les niveaux expressifs de la PCH sur le plan énonciatif, et d'autre part, de déterminer les marques explicites permettant de formuler ce type d'expression subjective dans l'interaction verbale.

Au terme de notre recherche, nous serons en mesure de fournir la structure-type de la PCH comme modèle d'expression de la subjectivité dans le dialogue oral en turc en comparaison avec le français oral. Notre corpus d'étude du turc oral, sera constitué d'échantillons de dialogue oral dont la durée varie de 15 à 35 minutes enregistrés en situation naturelle. En ce qui concerne le cadre théorique de notre travail, nous nous baserons en particulier sur les principes théoriques constituant la méthode de mise en relation entre les domaines de l'énonciation et de la prosodie en linguistique française contemporaine. A ce titre, nous pouvons citer essentiellement la *Grammaire de l'intonation* de Morel et Danon-Boileau (1998). Un autre ouvrage principal sur l'oral à tenir en compte est *L'Approche de la langue parlée* de Blanche-Benveniste (1997). Les exemples concernant le français oral, seront relevés à partir de cet ouvrage de linguistique française.

### 1. La subjectivité à l'oral

Avant d'aborder la thématique de notre recherche, il convient de souligner que la *prise en charge énonciative* est en relation étroite avec une notion comme "la modalité<sup>1</sup>, l'assertion, le point de vue (PDV) et l'égo-centrage", qui font partie de la "subjectivité" dans le langage. En effet, cette recherche s'introduit le cadre d'une notion linguistique plus vaste et plus générale qui est donc la subjectivité. Pour Benveniste (1996 : 258), la «subjectivité» est la capacité du locuteur à se poser comme «sujet» : "C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet*; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa*

<sup>1</sup> Les modalités *appréciatives, épistémiques et aléthiques*, relatives aux croyances, aux intentions et aux jugements personnels de l'énonciateur.

*réalité* qui est celle de l'être, le concept d'«égo»". Vu ces définitions, il va de soi que la subjectivité à l'oral comprenne et concerne des termes énonciatifs comme le "point de vue", le repli sur soi, l'attitude monologale<sup>2</sup> et l'égo-centrage" évoqués par Morel et Danon-Boileau (1998) dans la *Grammaire de l'intonation* où ils associent "grammaire, énonciation et prosodie". D'autre part, la prise en charge est également un fait linguistique qui concerne une opération énonciative définissant la position énonciative à valeur subjective du sujet parlant au moment de la parole.<sup>3</sup> Cependant, nous aborderons la notion de "prise en charge énonciative" en français et en turc oral sous deux registres linguistiques : 1. Au niveau segmental (morphosyntaxe), 2. Au niveau suprasegmental (prosodie).

En effet, comme le précise Morel et Danon-Boileau (1998 : 21) : "L'organisation de la structure de l'oral repose donc sur des indices segmentaux et suprasegmentaux. Mais les premiers n'ont pas le même rôle que les seconds. Si les indices suprasegmentaux permettent seuls l'identification des paragraphes, les indices segmentaux permettent pour leur part de déterminer la nature des constituants discursifs à l'intérieur du paragraphe (oral)." Jusqu'ici, nous sommes tout à fait d'accord avec cette approche; par contre, nous trouvons la remarque suivante un peu controversée, pour ne pas dire polémique, quant à la segmentation et au découpage des énoncés : "(...) de même à l'oral seuls les indices suprasegmentaux permettent le découpage en paragraphes". En effet, nous allons le voir plus loin en détail que notamment pour le turc oral, les indices segmentaux, à savoir les marques explicites à

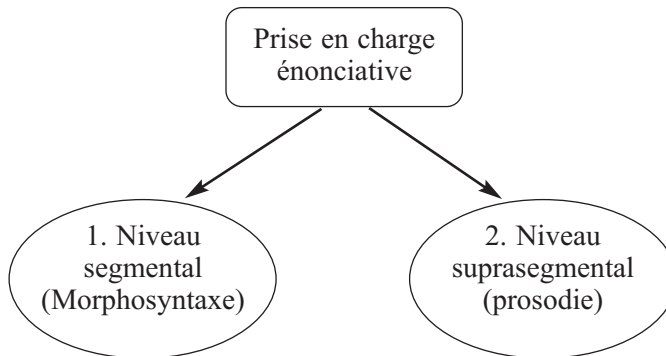


Figure (1) : Deux niveaux linguistiques de la prise en charge énonciative

<sup>2</sup> "L'énonciateur se donne comme étant le seul support de validation de la relation prédicative qu'il énonce." (Morel et Danon Boileau, 1998 : 120).

<sup>3</sup> Le sujet parlant au moment de l'énonciation est considéré et dénomé comme "énonciateur". Certains linguistes énonciativistes utilisent également les termes "parleur" et "écouteur" pour faire référence à "locuteur" et "interlocuteur."

valeur discursive ont une fonction fondamentale au niveau de la segmentation et le découpage des énoncés.

## 2. Au niveau segmental (marques morphosyntaxiques)

Pour commencer, traitons la prise en charge au niveau segmental, c'est-à-dire sur le plan morphosyntaxique, en vue de déterminer et analyser les repères morphosyntaxiques et d'interpréter les énoncés où ils sont marqués. La marque repère la plus explicite de la prise en charge énonciative est le pronom personnel "moi" en français et "ben(ce)" en turc, considérés comme des marqueurs de point de vue (PDV). Le marqueur de "point de vue" est le signe de l'expression du jugement personnel et de la position subjective à valeur énonciative (au moment de l'énonciation). D'après Morel et Danon-Boileau (1998 : 40), le point de vue souligne l'identité de l'énonciateur qui sert de caution à ce qui va être dit. On y trouve des expressions autonomes telles que "moi, à mon avis, pour moi" ou bien encore "X dit que, selon X...". Par la suite, ils poursuivent leur explication sur la notion de point de vue : "*L'expression du point de vue est parfois associée à la caractérisation de la valeur de la modalité, repérables dans l'emploi de certains pronoms ("on", "tu" par exemple) ou conjonctions ("si" et "quand" en particulier).*" Ce tableau illustre la structure de l'énoncé oral en français et en turc oral :

<i>L'énoncé en français et en turc oral</i>		
<b>Thème</b> <i>(ligateur/pdv+modus+cadre)</i>	<b>Rhème</b> <i>(structure prédicative)</i>	<b>Postrhème</b> <i>(élément nominal)</i>
tu vois moi j'crois	qu'c'est pas comme ça qu'ça doit marcher	{la société}
şunu düşündüğünüz zaman sinemanın içerisinde	müzik de <u>var</u> (dır)	{yani}
= quand vous y pensez, dans le cinéma il y a aussi de la musique {quoi}		

Tableau (1) : Les constituants de l'énoncé oral

### 2.1. Marques explicites de la PCH énonciative à l'oral

La question majeure qu'il faudrait se poser est la suivante : Quelles sont les marques explicites de la PCH énonciative ? Dans le cadre des remarques ci-dessus sur la notion de "point de vue" à l'oral, nous pouvons dire que la marque explicite de la notion de prise en charge énonciative est le marqueur discursif "moi" et ses variantes pour le français oral. Il en est de même pour

le turc oral dont la marque explicite de la PCH énonciative est le marqueur discursif “ben” (moi) et ses variantes.

Les marqueurs “moi” en français et “ben” en turc peuvent avoir 3 positions syntaxiques dans un énoncé : 1. *Position initiale* : Au début de l'énoncé comme élément initial introduisant le cadre thématique (mot introducteur), 2. *Position centrale* : Au milieu de l'énoncé introduisant la partie rhématique (introduceur de rhème), 3. *Position finale* : En fin d'énoncé, dans la zone post-verbale ou post-prédicative en position de postrhème (finale de l'énoncé). Ce qui revient à dire que la prise en charge énonciative peut en même temps être marquée dans ces trois zones syntaxiques. Récapitulons les trois positions et zones syntaxiques de la PCH et du PDV dans le tableau suivant :

<i>Les 3 positions / zones syntaxiques du marqueur de PDV “moi”</i>		
1. Position initiale	2. Position centrale	3. Position finale
Au début de l'énoncé comme introducteur de la partie thématique.	Au centre de l'énoncé comme introducteur de la partie rhématique.	A la fin de l'énoncé comme constituant post-rhématique terminant l'énoncé.

Tableau (2) : Positions et zone syntaxiques du point de vue

### 2.1.1. Marqueur de PDV en français oral : “Moi et ses variantes”

Le marqueur le plus explicite de la PCH énonciative est le marqueur de PDV “moi” et ses variantes (moi je, pour moi, moi pour moi). Le pronom tonique “moi” peut s'associer au pronom personnel “je” au début des énoncés lorsque l'énonciateur a l'intention d'accentuer sa position et son opinion personnelle. Dans ce cas, nous pouvons parler de *focalisation* de la prise en charge énonciative avec cette combinaison pronominale “moi je”. Donnons des exemples avec les marqueurs discursifs “moi” et “à mon avis” marquant la prise en charge énonciative en français oral :

(1) Énoncé = point de vue + cadre + support lexical + rhème (1998 : 39)  
*moi j'ai assisté* à plusieurs séances où les profs se rendaient compte de leur formation  
 <.....point de vue.....> <.....cadre thématique.....>  
 la plupart du temps c'est e oui c'était très bien amusant l'Ambassadeur nous a reçu(e)s  
 <supp. lexical disj> <.....rhème.....>

(2) Énoncé = ligateur1 + ligateur2 + cadre + point de vue + rhème (p. 36)

tu vois {30} par exemple Grégory *moi pour moi* c'est vraiment un ami euh {60} super  
 <lig1> <ligateur2> <cadre> <point de vue> <.....rhème.....>

(3) Enoncé = cadre+pdv1+rhème1+ligateur+cadre2+pdv2+modus+rhème2+ponctuant  
 les mecs à *mon avis* i(l)s doivent changer pas mal e (en)fin les acteurs  
 <cadre1> <pdv1> <.....rhème.....> <ligateur> <cadre2>  
 à *mon avis* souvent i(l)s doivent changer pas mal le: le texte de départ \*quoi\*  
 <...pdv2...> <modus> <.....rhème.....> <ponctuant>

### 2.1.2. Marqueur de PDV en turc oral : “Ben(ce) et ses variantes”

Du côté du turc oral, le marqueur le plus explicite de la PCH énonciative est le marqueur de PDV “ben(ce)” (moi / à mon avis) dont les variantes sont “benim” (à moi), “benim için” (pour moi) et “bana göre” (selon moi). Comme nous venons de le signaler plus haut, l'équivalent turc de “moi” est le pronom personnel “ben” qui est aussi un marqueur discursif ayant pour fonction de marquer le point de vue et la prise en charge de l'énoncé par le sujet parlant au moment de l'énonciation. En turc oral, on utilise aussi selon le contexte<sup>4</sup> le marqueur de point de vue “bence” qui signifie en français “à mon avis, pour moi, d'après moi”. Ce marqueur de PDV présente une utilisation assez fréquente dans le dialogue oral spontané. Voici trois exemples où le marqueur de PDV présente trois positions syntaxiques différentes :

#### a) PDV à l'initial comme mot introducteur (*introducateur de thème*)

(4) Enoncé = point de vue + rhème  
 SB77- *ben* burs kazandığım için yaptım  
 moi bourse que j'ai gagné pour j'ai fait  
 = moi j'ai pu faire (mes études) car j'avais une bourse  
 (Corpus “Yurt dışında eğitim / Formation à l'Etranger”)

#### b) PDV introduisant la partie rhématique (*introducateur de rhème*)

(5) Enoncé = cadre1 + cadre2 + rhème + postrhème  
 SB143- Türkiye'ye karşı bi(r) önyargı gibi bi(r) şeyle *ben* karşılaşmadım {en azından}  
 en Turquie contre un préjugé comme une chose moi je n'ai pas vu au moins  
 = moi, au moins, je n'ai pas été témoin de quelque chose comme un préjugé  
 contre la Turquie  
 (Corpus “Yurt dışında eğitim / Formation à l'Etranger”)

<sup>4</sup> “En l'absence de certaines informations contextuelles pertinentes (c'est-à-dire déterminantes pour la production et l'interprétation des énoncés), l'analyste peut se trouver dans l'incapacité de comprendre correctement ce qui se passe dans l'interaction.” (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 88).

**c) PDV à la finale en position de postrhème (*élément final de l'énoncé*)**

(6) Énoncé = ligateur + pdv + rhème + postrhème

IY3- o yüzden değişik bi(r) yolculuktü {*benim için*}

c'est pourquoi différent un voyage pour moi

= c'est pourquoi c'était un voyage différent pour moi

(Corpus "Yurt dışı deneyimi / Expérience à l'Étranger")

**2.2. La modalité à valeur subjective**

Au niveau de la valeur sémantique et énonciative, la notion de "modalité subjective" implique directement les notions modales comme "assertion" "appréciation" et "point de vue" dans le cadre de la "subjectivité" dans le langage, voire l'inter-subjectivité dans l'interaction verbale. La modalité ou les expressions et locutions modales peuvent donc également avoir une fonction de marquer la prise en charge énonciative : c'est ce que Morel et Danon-Boileau (1998 : 40) définissent par le terme "modus dissocié" en donnant des exemples avec les adverbes "évidemment, normalement, effectivement, vraiment" : "Le modus dissocié définit le degré de certitude de l'information que l'on s'apprête à délivrer. On y trouve des expressions à valeurs épistémique, telles que des adverbes "effectivement", "bien sûr", "peut-être" etc., mais aussi des verbes syntaxiquement autonomes, tels que "je crois", "j'ai l'impression", "j'espère". On y trouve enfin des adjectifs à valeur appréciative qui permettent de nuancer le jugement exprimé."

Par ailleurs, selon la définition de Groussier et Rivière (1996 : 120), la "modalité" se caractérise par une opération d'attribution au prédicat de la part de l'énonciateur : "Détermination énonciative d'une lexis prédiquée par laquelle l'énonciateur indique dans quelle mesure il attribue à ce qu'il prédique une valeur référentielle. L'énonciateur peut soit spécifier dans ce but le degré et les conditions de validité de la lexis prédiquée, soit se placer en-dehors de ce plan (passage au plan fictif)."

**2.2.1. Marqueur de modalité subjective en français oral**

Que ce soit en français ou en turc oral, il existe en effet des marqueurs de modalité à valeur subjective qui sont susceptibles de marquer et/ou de renforcer la position de PCH énonciative du sujet parlant. Comme nous venons de le souligner ci-dessus avec la citation de Morel et Danon-Boileau, au niveau de la modalisation, il y a deux types de modalités qui peuvent marquer l'opération de PCH énonciative dans le cadre des modalités assertives : a) Les modalités *épistémiques* (adverbes modaux), b) les modalités *appréciatives* (adjectifs modaux). Ces deux modalités sont en relation étroite au niveau syntactico-sémantique avec le prédicat en y étant préposés ou postposés. Maintenant, nous

pouvons fournir quelques exemples de modalité marquant la PCH en français oral:

(7) Enoncé = ligateur + cadre thématique + (modus1) partie rhématique (modus2)  
parce que tu es avec lui {80} il a *vraiment* l'coeur *ouvert* envers tout le mon:de {50}  
<ligateur> <cadre> <.....partie rhématique.....>

(8) Enoncé = ligateur + (modus1) rhème (+modus2)  
et là *évidemment* c'est un peu *dur*

(9) Enoncé = ligateur + modus + rhème  
oui (H3+ I-) *effectivement* (H1 I-) elle l'aime (H4 I4) (p.34-35)

### 2.2.2. Marqueur de modalité subjective en turc oral

En turc oral, nous avons aussi des marqueurs de modalité subjective qui sont des adverbes modaux comme “belki” (peut-être), “hakikaten / gerçekten” (vraiment), “aslinda / esasında” (en vérité, en réalité), “tabii (ki)” (bien sûr). Fournissons un exemple avec la modalité épistémique “gerçekten” (vraiment) introduit par un ligateur au début de l'énoncé :

(10) Enoncé = ligateur+modalité épistémique+cadre-thème+rhème  
DH- ya da *gerçekten* bu kadar sorun yaşayan bi(r) gençlik yok-tu  
(Eğitim/Enseignement)

ou bien vraiment autant problème qui vit une jeunesse Préd.n-ex+Psé  
<lig> <mod.épist> <...cadre-thème....> <.....rhème.....>  
300Hz 250Hz 200Hz 250Hz 200Hz 200Hz -200Hz  
= ou alors, dans le temps, la jeunesse n'avait pas autant de problèmes

### 2.3. Marque prédicative de la PCH énonciative

D'après Groussier et Rivière (1996 : 154), le “prédicat” est le terme exprimant l'opération de mise en relation d'autres termes. Les éléments composant la structure prédicative, le groupe verbal, ou plus généralement le prédicat peut aussi avoir une fonction de marquer, à différents degrés et selon le contexte, la PCH énonciative du sujet parlant dans une situation d'énonciation précise.

#### 2.3.1. Prédicat à valeur de PCH en français oral

Pour mieux comprendre cette fonction énonciative du prédicat, analysons les deux énoncés ci-dessous. Dans les deux exemples, le marqueur de modalité présente une structure prédicative qui est “je trouve”. Par contre, la différence entre ces deux exemples est au niveau de la zone syntaxique où se localise le

marqueur de modalité subjective. Alors que dans le premier exemple, le marqueur se trouve en tête de l'énoncé pour introduire la partie thématique et rhématique, dans le second exemple, le marqueur associé au PDV "moi" termine l'énoncé en se plaçant dans la zone post-rhématique.

(11) Enoncé = modus dissocié + cadre thématique + rhème (p.40)

*je trouve fantastique* de bon d'entendre un musicien qui joue très vite  
<modus dissocié> <.....cadre thématique.....> <.....rhème....>

(12) Enoncé = ligateur + cadre thématique + rhème + postrhème (p.29)

en fait il y avait la couleur ça amène un côté cru \*moi je trouve\*  
<lig> <cadre thématique> <.....rhème.....> <postrhème>

(13) Enoncé = ligateur+PDV+cadre thématique+partie rhématique+ponctuant (p. 41)

mais: *je suis sûre* que si on recense le nombre de cafards en France  
<lig> <...PDV...> <.....cadre thématique.....>  
y a plus de cafards que d'individus \*ah\*  
<.....partie rhématique.....> <ponc>

Poursuivons avec trois autres énoncés contenant les prédicats "je crois" et "ça m'fascine" au début de l'énoncé, et le prédicat "je pense" en position finale de l'énoncé ayant le statut de constituant post-rhématique.

(14) Enoncé = ligateur + pdv + cadre + rhème1 + rhème2 (incise)

*non j crois qu*'l'essentiel c'est la télé {40} i(1) faut qu'on s'achète une télé (63)

(15) Enoncé = rhème + postrhème

*ça m'fascine* \*des gens comme ça\* (49)

(16) Enoncé = ligateur + rhème + postrhème1 + postrhème2

voilà ça fait partie du jeu \**je pense*\* \*et d'l'éli/d'l'illusion\* (49)

### 2.3.2. Prédicat à valeur de PCH en turc oral

Dans le dialogue oral en turc, l'utilisation du prédicat nominal ou verbal peut être considérée comme un repère pour pouvoir identifier la PCH énonciative du sujet parlant. Ce qui revient à dire que la "prédication" est une opération linguistique apte à traduire la position énonciative de celui qui parle au moment de l'énonciation. Selon nos corpus d'oral en turc, les prédicats souvent utilisés lors de l'échange conversationnel sont d'ordre verbal comme "istiyorum" (je veux), "seviyor-um" (j'aime), "düşünüyor-um" (je pense), "inaniyor-um" (je crois), "anliyorum" (je vois, je comprends), "katılıyor-um"

(je partage). La structure morphologique du verbe turc est composée des éléments suivants :

(ben)<sup>5</sup>        isti     - yor   - um   =        je veux  
moi            RV-vouloir+Prog+1Ps

Comme dans l'exemple du verbe "isti-yor-um" (je veux), le découpage morphématique se réalise à partir de la racine verbale, poursuivant avec la marque modo-temporelle poursuivie de la marque de personne. Bien entendu, du fait qu'il s'agit de la position de PCH de l'énonciateur, les verbes sont conjugués à la première personne du singulier avec l'emploi de l'indice de personne "-m" (soumis à l'harmonie vocalique).<sup>6</sup> De plus, étant donné que l'énoncé est prononcé et produit au moment de l'énonciation, les verbes sont conjugués au progressif "-yor"<sup>7</sup> considéré grammaticalement comme le "présent défini".<sup>8</sup>

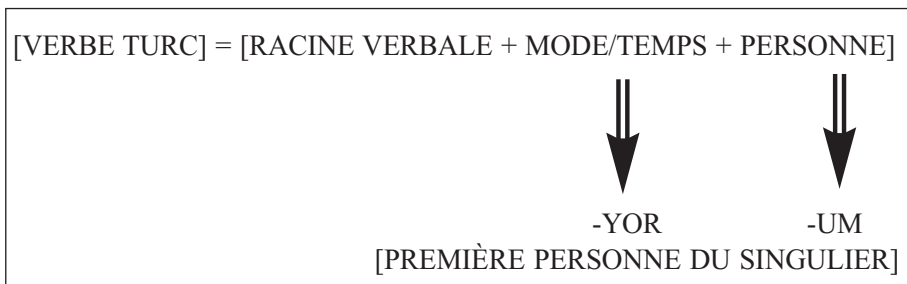


Figure (3) : Morphologie du verbe turc :

Notons qu'en turc oral, le prédicat à valeur subjective marquant la PCH énonciative peut être aussi bien de nature verbale que nominale. Donnons maintenant un exemple pour les deux cas de figure :

<sup>5</sup> Au niveau grammatical, la présence du pronom personnel tonique "ben" (moi) n'est pas obligatoire au début de la phrase turque, ni pour la syntaxe ni pour la conjugaison. Le locuteur peut l'utiliser lorsqu'il a vraiment l'intention de marquer sa position énonciative tout en focalisant la prise en charge de son énoncé.

<sup>6</sup> Soumis à l'harmonie vocalique, règle générale et essentielle de la phonétique du turc, le suffixe de la 1re personne du singulier "-m" détient 4 variantes morphématiques: "-im, -ım, -um, -üm".

<sup>7</sup> Le progressif "-yor", étant invariable quelle que soit la structure phonétique du radical verbal, n'est donc pas soumis à l'harmonie vocalique de la phonétique turque.

<sup>8</sup> Terminologie des classes verbales adaptée à la langue turque contemporaine par Rémy Dor, Professeur émérite des universités (INALCO), turcologue et linguiste des langues turques.

### 2.3.2.1. Prédicat verbal à valeur subjective (PCH énonciative)

(17) Enoncé = PDV + mod.épistémique + cadre thématique + rhème  
 ben aslında tiyatro çalışmaların-da yoğunlaşma-yı *düşün -(ü)yor - um*  
 moi en réalité théâtre travaux+Loc se concentrer+Acc penser+Prog+IPs  
 <pdv> <modus> <.....cadre thématique.....> <.....rhème.....>  
 (Théâtre, ŞK1)  
 = moi en fait *je pense* davantage me centrer sur les travaux de théâtre

### 2.3.2.2. Prédicat nominal à valeur subjective (PCH énonciative)

#### a) Prédicat nominal de PCH avec marque explicite :

(18) Enoncé = cadre-thème + rhème  
 AK- tarihi yapılar *mükemmel - dir (!)* (avec suffixe)  
 historique monument magnifique+Ass  
 <cadre-thème> <.....rhème.....>  
 = les monuments historiques sont magnifiques  
 (Turistik Yerler/Lieux touristiques)

#### a) Prédicat nominal de PCH sans marque explicite :

(19) Enoncé = cadre-thème+modalité épistémique+rhème  
 AK- gezmek gerçekten önemli *ø* (sans suffixe)  
 visiter vraiment important (!)  
 <cadre> <mod.épis> <rhème>  
 = se promener c'est vraiment important  
 (Turistik Yerler/Lieux touristiques)

## 3. Au niveau suprasegmental (marques prosodiques)

Pour Morel et Danon-Boileau (1998 : 13), l'intonation et les variations mélodiques<sup>9</sup> ont une fonction particulière de marquer la position énonciative de l'énonciateur envers son interlocuteur au moment de la production de la parole. Afin de souligner cette perspective énonciative, ils font la remarque suivante : "De manière générale, la montée mélodique indique ce que l'énonciateur juge déformable, négociable, argumentable dans son échange avec l'autre. La chute du fondamental à l'inverse un repli sur soi et un désintérêt relatif pour ce que l'autre peut penser de ce qui est dit, une façon de dire les choses **sans plus**"

<sup>9</sup> "C'est donc la variation mélodique qui marque l'état de l'intersubjectivité" (1998 : 13).

### 3.1. Marques prosodiques de la PCH en français oral

Selon la théorie de Morel et Danon-Boileau (1998 : 12-13), pour l'interprétation globale de la valeur énonciative des constituants, il est toutefois utile de ramener les 4 niveaux intonatifs à deux plages : «La plage haute (entre les niveaux 2,5 et 4) et la plage basse (entre les niveaux 2,5 et 1). Les variations de F0 en plage haute traduisent *un appel à l'autre* et une prise en compte de la *coénonciation*, alors que les variations en plage basse marquent un *repli sur soi*, une attitude *égocentrée*. C'est donc la variation du fondamental F0 qui marque l'état de l'intersubjectivité. La chute de F0 marque un retour à la colocation : le locuteur se voit comme un informateur, sans plus.» Donnons deux exemples pour observer et analyser dans les énoncés la relation entre les marques morphosyntaxiques et les marques prosodiques comme le fondamental (F0) et l'intensité de la voix, ainsi que la pause :

(20) c'est vrai (H4) qu' c'est un peu sale (H2) °Paris (H1) *il m'semble quand même* (H1)

(21) tu vois (H3 / I--) {30} par exemple (H3 / I++) Grégory (H3 / I+) *moi pour moi*  
(H3 / I-) c'est vraiment un ami (H3- / I-) euh (H2 / I-) {60} super (H4 / I+)

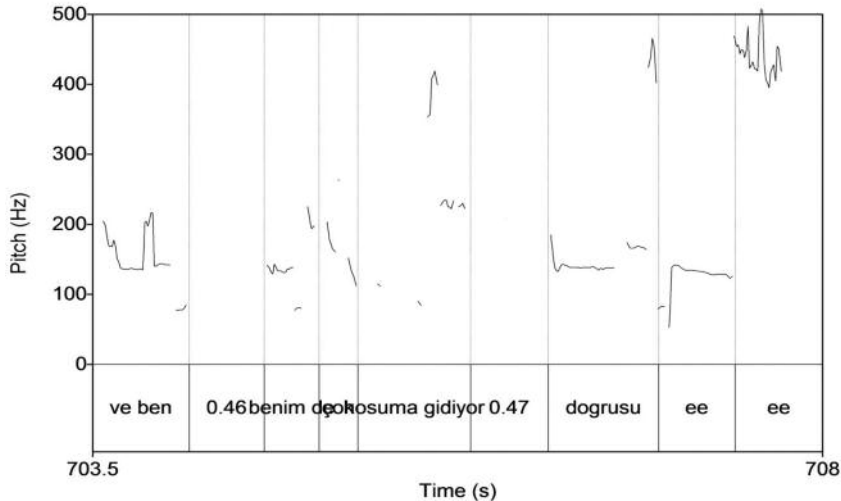
### 3.2. Marques prosodiques de la PCH en turc oral

L'exemple suivant représente un modèle d'énoncé turc (traduit en français) dans lequel l'énonciateur en tant que sujet parlant, adopte une position de PCH énonciative à To. Les repères explicites sont: a) les marqueurs de point de vue (PDV) «ben» (moi) et «benim» (à moi) qui servent à introduire le jugement personnel pris en charge par l'énonciateur à T0 (fonction déictique), b) la modalité appréciative avec le prédicat modalisé et la modalité épistémique avec le postrhème (fonction modale). Au niveau prosodique, l'énoncé se déroule entre 100 et 200Hz avec des pauses.

(22) L'énoncé-type du turc oral au niveau de la PCH énonciative :

*Structure de l'énoncé = ligateur+pdv1+pdv2+rhème+postrhème*  
 ve ben # ben - im de çok hoş - um - a gid - iyor # {doğrusu} ee # ee  
 et moi moi+Poss aussi bcp plaisir+Poss+Dat aller+Prog.3.Ps {vraiment}  
 100+Hz 200Hz 100+Hz 200Hz 150Hz  
 <lig> <pdv1> <pdv2> <.....rhème.....> <postrhème>  
 = *et moi alors, moi aussi, ça me fait tellement plaisir, vraiment*

Tracé mélodique (2) :



## Conclusion

L'analyse des énoncés exprimant la "subjectivité" et marquant la "prise en charge énonciative" en français et en turc oral, nous a permis au premier abord de constater que la notion de PCH énonciative est en quelque sorte repérable et analysable sous deux axes linguistiques : a) La PCH au niveau segmental, b) la PCH au niveau suprasegmental. Nous avons donc remarqué que ces deux plans linguistiques des énoncés ont la fonctionnalité de marquer la position énonciative de l'énonciateur en rapport à ce qu'il énonce face à son interlocuteur. La position de l'énonciateur étant "sujet parlant" au moment de la production de la parole, peut en effet dépendre non seulement du contenu de son énoncé (en d'autres termes la manière d'exprimer son PDV), mais aussi du "coénonciateur / colocuteur" en relation avec la réaction éventuelle de son interlocuteur étant en position d'écoute. En premier lieu, sur le plan segmental, les *marques-repères* sont relativement des marqueurs discursifs sous forme de deux natures grammaticales: a) les marqueurs pronominaux, b) les marqueurs adverbiaux, c) les marqueurs prédicatifs. A ce titre, il est donc ici question de marqueurs du discours qui ont en même temps une valeur énonciative spécifique qui consiste à marquer la PCH, une position égocentrée personnelle et propre au sujet parlant dans une situation d'énonciation précise.

Pour récapituler la présente recherche, notons qu'il est possible de multiplier les exemples d'énoncé différemment structurés aussi bien sur le plan segmental

que sur le plan suprasegmental; ce qui est loin d'être l'objectif principal de notre étude. Dans les deux langues, soulignons que sur le plan segmental, il existe comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, trois classes grammaticales de marqueur discursif ayant la valeur énonciative de PCH : 1. *Niveau pronominal* (PDV), b) *Niveau adverbial* (modalité), c) *Niveau prédicatif* (combinaison de PDV avec la modalité). Ces trois catégories grammaticales des marqueurs de PCH impliquent naturellement des zones syntaxiques en fonction de leur localisation dans la structure syntaxique de l'énoncé.

En français oral, les *adverbes de modalité* et les *prédicats* se situent à l'initial de l'énoncé, étant donné que ces deux constituants ont d'ailleurs une relation syntactico-sémantique entre eux. Alors qu'en turc oral, les *adverbes de modalité* ont une position dynamique pouvant se trouver dans n'importe quelle zone syntaxique de l'énoncé (au début, au milieu et à la fin de l'énoncé). Par contre, le *prédicat* à valeur de PCH a toujours une position stable et unique qui est la finale de l'énoncé (sans élément post-rhématique). D'autre part, *un cas similaire entre les deux langues* est du côté des *pronoms personnels* (comme marqueurs de PDV) qui peuvent se placer dans les trois zones syntaxiques de l'énoncé: a) la position initiale du thème, b) la position initiale du rhème, c) la position finale de l'énoncé (en postrhème).

Pour mettre le point à notre étude sur la question de PCH énonciative, nous pouvons dire que pour marquer cette position énonciative, l'énonciateur a plutôt tendance à mettre en avant les marques segmentales à valeur discursive, au lieu des marques prosodiques. Quoi qu'il en soit, il existe une remarque primordiale pouvant être qualifiée d'inévitable dans l'analyse de la structure de l'oral. Il s'agit de l'approche fondamentale de Morel et Danon-Boileau (1998 : 10) devant être prise en considération lors des interprétations intonatives et énonciatives : "De manière générale, entre l'effet de l'intonation et celui des indices segmentaux, il n'y a pas superposition mais **complémentarité** (des marques linguistiques)."

## REFERENCES

- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.  
 Blanche-Benveniste, Cl., 1997, *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.  
 Culioli, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, Tome 1.  
 Groussier, M.-L. et C. Rivière, 1996, *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*, Paris, Ophrys.  
 Kerbrat-Orecchioni, C, 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.  
 Morel, M.-A. et L. Danon-Boileau, 1998, *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.

- 
- Uras Yılmaz A., Yılmaz S. et M.-A. Morel (eds), 2004, *Vers une grammaire linguistique du turc. (A la lumière des théories en linguistique française)*, Istanbul, Multilingual.
- Yılmaz, S. (ed), 2006, *Faits de langue en français et en turc modernes. (Domaines linguistiques)*, Ouvrage collectif, München, Lincom-Europa.

Selim YILMAZ  
Université de Marmara  
Arşun URAS YILMAZ  
Université d'Istanbul